L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 4 AOUT 1887.

KNIGHTS OF HONOR.—Le Eagle Lodge No 2519, de l'Ordre des Knights of Honor, est certainement l'une des sociétés les plus prospères de l'Etat. Cette Loge compte maintenant plus de trois cents membres actifs et les demandes d'admission y sont continuelles.

On le sait les Knights of Honor sont une Association essentiellement de bienfaisance. Elle a été fondée aux Etats-Unis le 30 juin 1873, et au bout de quatorze années d'existence, le chiffre de ses adhérents s'élève, sur ce continent, à 130,000. Elle a pour objet de venir en aide aux veuves, aux orphelins de ses membres et durant son fonctionnement de quatorze années, elle a toujours rempli sa mission largement.

Le Eagle Lodge No 2,519, qui est l'une des nombreuses divisions de cet Ordre, a, sur son rôle, des hommes très honorablement connus dans notre communauté, et, grâce aux excellents officiers qu'il sait se donner, sa situation, nous le répétons, est des plus florissantes. Sa création, à lui, date du 6 août 1881; c'est donc son sixième anniversaire qu'il s'apprête à fêter. Cette célébration aura lieu après demain samedi, dans les Jardins de Carrollton, où l'on fait de beaux préparatifs pour l'occasion.

Les membres de l'Association et leurs invités quitteront la Salle des Odd Fellows à 7 heures du soir. Ils se rendront de là rue du Canal, et gagneront, par cette avenue, la rue Baronne, où des chars spéciaux les attendront, afin de les conduire à Carrollton. Ils y seront reçus par la Loge Carrollton No 2747, au bruit d'un salut d'artillerie.

On paradera aussi par les rues principales de Carrollton, et après cette promenade on se rendra dans les Jardins de l'Hôtel de l'endroit, où sera tiré un feu d'artifice. Un excellent programme remplira cette soirée, dont l'un des épisodes les plus intéressants sera un somptueux souper.

Le Eagle Lodge No 2519 a une branche, de fondation nouvelle, au Pont-Breaux, Attakapas.

Nos remerciements pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

WEST END.—Les chaleurs brutales par lesquelles nous passons, valent encore une augmentation de visiteurs au West End. Nous le comprenons sans peine. C'est plaisir d'aller respirer librement sur les bords du Pontchartrain; cette brise du Lac est le plus agréable des toniques. Nous portons envie à ceux qui, chaque soir, peuvent se donner ce plaisir.

On trouve là, on le sait, des établissement de tous genres, bien tenus, et un orchestre, composé de quarante instrumentistes, dont le chef M. Geo. Sontag se fait un devoir de renouveler son programme le plus possible.

MILNEBURG.—On a certainement eu une excellente idée en engageant des artistes français au New Opera House de Milneburg. Si un orchestre attire les visiteurs, ceux-ci se font bien plus nombreux encore, quand ils savent que, pour le même prix, nous voulons dire gratis, ils entendent de la musique vocale.

Non pas, on le devine aisément, le genre lyrique sérieux, mais la chansonnette, mais les gaudrioles du café-concert. Cette note comique a son très vif attrait pour les masses; la vogue dont jouit actuellement Milneburg, l'atteste une fois de plus.

Donc chaque soir, dans les jardins de l'Hôtel Washington, on entend Miles Derville, Sylva, MM. Léonard, Roche, dont le répertoire est assez étendu pour qu'ils ne recourent pas trop aux redites.

Encore un refuge contre la monotonie, la lourdeur des longues soirées d'été.

LES NAPOLÉON.—Le *Figaro* annonce que le prince Napoléon met la dernière main à un travail qui paraîtra prochainement sous ce titre: *Napoléon Ier et ses détracteurs*. Ce livre doit contenir, outre une apologie, un exposé complet des idées napoléoniennes traduites par le prince Napoléon.

On fait des préparatifs, à l'église catholique de Chislehurst, Angleterre, pour la translation des restes de l'empereur Napoléon III et de son fils au mausolée que l'ex-impératrice Eugénie a fait élever à Farnborough. Le sarcophage que la reine Victoria a offert à l'ex-impératrice et qui devra contenir les corps de Napoléon III et de son fils est déjà à Farnborough.

DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.—Le *Jornal do Commercio*, de Rio Janeiro, du 15 juillet, annonce que sur une plantation, au Brésil, où l'on cultive, surtout, du chauvre, six singes ont été dressés aux différentes opérations de cette culture.

Ils travaillent plus vite que les nègres, notamment pour arracher les tiges, extraire le chènevis et tailler après le rouissage.

TOURELLES CUIRASSÉES.—Les Forges et Aciéries de la marine, à Saint-Chamond, France, vont, incessamment, expédier au camp de Châlons, le mécanisme de la tourelle cuirassée qui doit être expérimentée dans le courant du mois d'août courant. Cette expédition pèsera près de trente tonnes.

Les trois premiers envois, qui comprenaient les grosses pièces, pesaient ensemble 160 tonnes.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Albert Cammack vs ses créanciers—No 21,497. Division C.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit renvoyée du 18 juillet 1887 au 22 août 1887, et que tous les créanciers ainsi que l'avocat des créanciers absents soient notifiés conformément à la loi de la date de la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1887.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
M. A. McDONNELL, Député Greffier.
19 juil—3f au 22août.

Etat de Situation Trimestriel
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane,
Département de Banque.

A la clôture des affaires le 30 juillet 1887.

ACTIF:

Propriété foncière	$232,514 25	
Bons et actions	71,701 90	
Dette en suspens évaluée à	61,476 49	
Prêts et escomptes	221,797 86	$587,490 50
Prêts sur demande	36,408 00	
Change	42,950 74	
Chèques sur le Comptoir d'Echange	54,822 49	
Monnaie courante et espèces	142,216 26	276,397 49
		$863,887 99

PASSIF:

Fonds-Capital	$376,000 00	
Profits indivis	20,366 56	
		$396,366 56
Dividendes non payés	302 00	
Dû à des banques et des banquiers	122,303 13	
Dû aux déposants	344,915 30	467,521 43
		$863,887 99

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai et correct du mieux de ma croyance et de ma connaissance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé pardevant moi, ce 30 juillet 1887.
EDGAR GRIMA, Notaire.
31 juil—1f

231 Trémé et [illegible]
232 Remparts et [illegible]
234 Trémé et [illegible]
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
741 Poste de la Cie de Pompe No 2, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stam. Française
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Plaquemine.
253 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Bayou.
414 [illegible]
415 Mandeville et Claiborne.
513 Pauger et Océan et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
51[illegible] Poste de la Cie de Pompe No [illegible]
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
61[illegible] Bayous et Dauphine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 3 août 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	29
Midi	90	32
3 P. M.	83	28
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières vingt-quatre heures.

Mariages.
John Laporte à Mlle Margaret Kreret;
Augustus A. Peterson à Mlle Antoinette Sarthou;
John A. Harris à Mlle Mary Cramborn;
Albert Stockdale à Mlle Catherine L. Hannon.

Naissances.
Mme Joseph Trautman, un garçon;
Mme Ignatius Reel, une fille;
Mme John B. M. Michon, un garçon;
Mme John Schroeder, un garçon.

Décès.
Henriette Metal, 8 mois, 142 rue Douane;
Mme Sarah A. Phillpott, 50 ans, coin Joséphine et Locust;
Joseph Karcher, 9 ans, 477 rue Nord Robertson;
Travers E. Harris, 2 jours, coin St-Thomas et Sixième;
Mary Johnson, 2 mois, 126 rue des Français;
Martin D. Bringier, 45 ans, 200 rue St-Louis;
Mme Anna L. Moreno, 33 ans, 281 rue Bourbon;
Ella Watson, 14 ans, 50 rue Madison;
Rudolph Wilt, 48 ans, rue Market, Alger.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

L. Fellman à Mme August Feiber, un terrain dans le 1er district, dans l'îlet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Prytanée, Clio et Erato, $4500.

Samuel C. Young Jr. à Louisa M. Young et autres, onze terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Locust et Magnolia, $8400.

John William Ward à John Ward, une portion de terre dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Thalia, $2750.

Harry H. Hall à Mme Katherine R. Bartelo, un terrain dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Douxième, $5000.

Samuel E. Young Jr. et autres à Louisa M. Young et autres, deux terrains dans le 1er district, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, les rues Miro, Galvez et Palmyre, $1500.

Police Patrol.—Le wagon de police a été appelé hier soir à minuit moins un quart au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, pour transporter à la 3me station un individu du 40 ans environ qui l'on venait de trouver ivre-mort dans le ruisseau.

Autre rixe—Hier soir, à 8 heures, deux nègres, Joe Bobertson et Robert Smith, se sont battus au coin des rues Baronne et Troisième, et le premier a reçu sur la tête plusieurs coups de bâton qui ont nécessité son transport à l'hôpital. Son état n'est pas grave toutefois.

Rixe.—Hier soir, à 7 heures 30, une rixe a eu lieu rue du Camp No. 263 entre W. B. Campbell et W. Hawkins. Le premier a été blessé d'un coup de revolver au côté droit du nez. Il a été transporté à l'hôpital. Sa blessure n'offre aucun danger. Hawkins a été arrêté.

Chute.—Hier soir, à 7 heures 44, deux nègres, August Volsen, âgé de 29 ans, et David Perkins, de 18 ans, qui travaillaient au bâtiment en construction au coin des rues Canal et Dauphine, sont tombés d'un échafaudage de vingt pieds de haut et se sont blessés tous deux à la tête. Ils ont été transportés à l'hôpital. Le premier habite rue Quartier No 168, l'autre rue Jackson, près White.

Vol.—On a pénétré mardi soir, chez Mme Teibel, rue Front No 79 et volé une somme de $18 et deux bagues en or évaluées $15.

Pavage.—Le Commissaire Fitzpatrick a ordonné à la Barber Asphalt Co. de continuer le pavage de la rue Baronne, entre Canal et Delord.

Accusations.—Les amis de Joe Deegan qui s'est battu lundi soir, près de la rue Deuxième avec McCormick ont tous perté une accusation soit de voies de fait ou de coups et blessures contre les amis de ce dernier avec lesquels ils se sont battus et qui ont déjà porté eux-mêmes des accusations contre eux.

Petite-vérole.—Le maire a apposé hier sa signature à la résolution de M. Winn, adoptée mardi soir par le Conseil et qui a pour but d'autoriser le maire à passer avec le Dr Beard un contrat de cinq ans (1er janvier 1888 au 31 décembre 1892), pour le soin des malades atteints de la petite vérole. La somme allouée est de $11,000 par an.

Invitation.—La lettre d'invitation au Président a été hier signée par le maire et la plupart des délégués des diverses Bourses et Associations qui ont assisté aux meetings. Elle sera sans doute envoyée aujourd'hui.

Puits à incendie.—Le comité d'éclairage et d'incendie a adressé au comité du budget un rapport favorable relativement à l'acceptation de l'offre de Gus. J. Fréret pour la Construction de 15 puits à incendie dans le 6me District chacun des puits coûtera $297.

Taxes.—Recette de mardi $30,100,11, la somme la plus élevée perçue jusqu'ici.

Cour Civile de District—Le succession de Mme James E. Ross, veuve Rufus Edwards est ouverte.

Henry Ehrening contre James P. Langley, pour $311,25.

Mme veuve Marie Setartel contre Cécilia Harold en recouvrement de $758.

Cour du recorder Davey.—James Wilson, voies de fait, cour criminelle sous caution de $250.

Cour du recorder Burthe—Mme Bremer, $10 ou 20 jours pour avoir vendu du lait adultéré.

Levées.—Encore une crevasse aux levées du 5me district, déjà si éprouvées depuis quelque temps. Elle s'est déclarée en face le ferry de la rue Jackson. Le commissaire Fitzpatrick en a été informé et il a ordonné au surveillant Brosnan de faire une tournée d'inspection dans ce district.

Enquête—Hier à 1 heure a été terminée par le coroner l'enquête au sujet du meurtre de Rosario Scrima par Giacomo Forestine. Le jury a rendu un verdict en rapport avec les faits.

Acquitté—Le juge Burthe a acquitté hier M. D. W. Ames, accusé par Richard Delamare d'avoir mis le feu à un tas de piquets qui lui appartenaient.

Tentative de suicide.—Mardi soir, à 11 h. 30, une femme de 84 ans, nommée Barbara Laymens, s'est jetée dans le fleuve, au pied de la rue Espagne. M. Ferdinand Ort, qui passait par là à ce moment et qui avait observé cette femme et l'avait suivie de loin jusqu'au quai, s'est porté à son secours et l'a retirée de l'eau. Elle a été amenée à la 5me station, où elle a déclaré qu'elle voulait se suicider parce qu'elle était malade. Elle habite au coin des rues Espagne et Grands-Hommes.

Cercueil.—Un pêcheur du nom de Lorenzo Iserman a aperçu, mardi, flottant sur le fleuve, en face de Gretna, un cercueil dont il s'est approché avec sa barque et qu'il a ramené au rivage. Il s'est mis aussitôt en devoir de l'ouvrir, le croyant vide; mais grand a été son étonnement d'y trouver des ossements, des cheveux, des souliers, des vêtements etc.

Le Cap. Langridge et le coroner Ford, qui ont été aussitôt informés, ont conclu que ce cercueil devait renfermer le corps de quelque noyé inhumé à la hâte sur le lieu même où il avait été repêché et qu'il avait du être précipité dans le fleuve par l'éboulement de quelque levée.

Le cercueil a été refermé et les restes de cet inconnu ont été inhumés au Potter's field.

Colored State Fair.—Au cours du récent meeting tenu au No. 90 de la rue Baronne, par les directeurs de la Louisiana Colored State Fair Association, outre la lecture de rapports jusqu'ici de peu d'importance, il a été décidé que le président et le comité exécutif seraient autorisés à organiser une série de fêtes dans le but d'aider à l'organisation de cette Exposition.

La première de ces fêtes aura lieu le 24 courant, salle et jardins de l'Académie St. Louis.

Paragraphes.—Le Dr Stanhope Jones, médecin en second de l'Artillerie Washington, partira aujourd'hui avec son bataillon pour le Camp Henry, où il séjournera jusqu'à la semaine prochaine.

—Deux enfants de couleur, Steve Wayne et Henry Williams ont été enfermés à la 2me Station pour avoir volé $2 80 à Rebecca Salny qui habite rue Franklin No 38.

—Henriette Haljan et Jennie Morris ont été enfermées à la Station Centrale pour bris de paix au coin des rues Douane et Bourgogne.

—Le corps de Frank Meyers, l'enfant qui s'est noyé dimanche, au pied de la rue de l'Harmonie, a été repêché mardi soir, à 8 heures, et transporté chez les parents, rue Tchoupitoulas, No 937.

Meurtre à la Baie St-Louis.—Mardi à midi, un pêcheur de la Baie St-Louis, M. John Ladner, âgé de 45 ans, qui habitait à peu de distance de la gare, a blessé, mortellement peut-être, à coups de barre de bois, sa femme âgée de 35 ans et s'est plongé ensuite une lame de ciseaux dans le cœur, se tuant presqu'instantanément. La lame a du reste été retrouvée dans la plaie. La jalousie est la seule cause de cet horrible drame.

John Ladner, qui était marié depuis 20 ans, s'était amassé par la pêche une honnête aisance.

Il y a cinq ans environ, cet homme sobre, économe, aux mœurs douces, changea subitement de caractère, devint brutal, quitta son domicile des journées entières, délaissa son métier et sa famille, et s'enivre. C'est cette passion pour la boisson qui lui a permis d'accomplir le crime affreux que lui dictait la jalousie dont il a ressenti les premières atteintes il y a quatre mois environ, lorsqu'un jour il surprit chez lui, à son retour, sa femme, qui est couturière et repasseuse, en conversation avec un jeune homme qui était venu chez elle chercher des cols.

Il se cacha, écouta la conversation de laquelle il ne put tirer cependant aucune preuve de nature à lui donner des soupçons et fit néanmoins irruption dans la maison, en chassant le jeune homme et réprimendant sa femme, l'accusant même. Bien qu'elle eut nié énergiquement, il n'en persista pas moins à la croire coupable et lui déclara le lendemain matin que la séparation était devenue nécessaire. Le partage des effets mobiliers fut effectué et Ladner alla habiter plus loin sur le rivage du golfe.

Mme Ladner redoubla alors d'activité et le produit de ses journées, joint à celui de la pêche de ses deux fils, déjà grands, leur permit à tous trois de continuer à vivre dans l'aisance. Ladner ne revit plus sa femme pendant quatre mois, et celle-ci fut tout étounée, mardi matin, lorsqu'il se présenta chez elle avec des manières douces et amicales de nature à lui ôter tout soupçon. Il était près de midi; elle le fit entrer, mais au bout de quelques instants on entendit un bruit de coups des cris, des gémissements et les voisins que ce vacarme avait attirés autour de la maison en virent sortir toute chancelante, Mme Ladner mutilée, ensanglantée et poursuivie par son mari armé d'une barre de bois. Elle s'évanouit dans les bras d'un de ses fils qui s'était élancé à son secours pendant que l'autre cherchait à désarmer son père. Mais celui-ci, voyant sa femme inanimée, se réfugia dans une maison voisine malgré les protestations de la propriétaire qui lui barrait le passage et saisissant une paire de ciseaux sur une machine à coudre il en dirigea la lame la plus pointue contre sa poitrine. La maîtresse de la maison s'élança vers lui pour lui arracher son arme mais elle n'en eut pas le temps, il donna une vigoureuse pression s'enfonça la lame de près de 6 pouces dans le cœur et tomba inanimé à ses pieds sans même pousser un cri.

Pendant ce temps, Mme Ladner avait été transportée chez elle et le Dr Champlin avait été appelé. Après avoir pansé les plaies, il a déclaré que le crâne n'était pas fracturé et que l'on pouvait espérer sauver la blessée si une fièvre cérébrale ne se déclarait pas.

Mme Ladner n'a repris connaissance qu'hier matin, mais son état a empiré et la poitrine a beaucoup gonflé, ce qui, de l'avis du docteur, est le résultat de lésions internes.

On n'a que peu d'espoir de la sauver.

Les dernières nouvelles de la soirée nous apprennent que la malade est calme et que l'on a repris l'espoir de la sauver.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Catherine Walters.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,078—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par M. J. Barrett, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 août—2 6 10

Succession de Henry Louis Bordes.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,259—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Louis Bordes, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juil—29—3 7 août

Succession de Francis M. Fisk.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,759—Division D. Attendu que Charles E. Fisk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis M. Fisk décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 juil.—27—août 2.6

Succession de Romain Buissière.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,813—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. E. Laiche, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 juil—31—août 5,9

Succession de Anna Maria Martin.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,660—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Peter Ostheimer, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 juil—28—2 7 août

Succession de Boyd Robinson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,749—Division C—Attendu que Mme Jane Robinson, veuve de Boyd Robinson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Boyd Robinson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil.—23,27,31.

Succession de M. Mertens, veuve de Peter Jensen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,745—Division—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Meta Mertens, veuve de Peter Jensen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23,27 31,

Succession de Paolo Corvaja.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,741—Division C—Attendu que John O. B. Ross a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paolo Corvaja, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juil—23,27,31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans,—Daniel Browne vs. ses créanciers—No 21,650 Division A—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Daniel Browne soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Theodore Bakewell, notaire, à son bureau, No 94 rue du Camp, en cette ville, le JEUDI, 4 août 1887, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et de nommer un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. E. Murphy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
6 juil—3f au 4 août

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le différend Boulanger-Ferry.

Paris, 3 août.—Les témoins de M. Ferry confirment le rapport qu'ils n'ont pas pu arriver à une entente relativement aux conditions du duel entre leur principal et le général Boulanger.

Ils disent qu'ils ont proposé les mêmes conditions qui furent acceptées lorsque le général Boulanger se battit avec le baron Lareinty, et que les témoins du général ont refusé, cette fois, d'accepter les dites conditions, alléguant qu'à eux appartient le droit de régler les détails de l'affaire.

Les témoins de Ferry ont refusé d'admettre ce droit ainsi réclamé.

M. Paul Deroulède.

Paris, 3 août.—M. Paul Deroulède représentera la Ligue Patriotique Française aux funérailles de M. Katkoff.

Rente française.

Paris, 3 août—Le trois pour cent est coté à 81 francs 37 1/2 centimes.

Les journaux allemands.

Berlin, 3 août—Les journaux allemands commentant la mort de M. Katkoff, laissent percer un sentiment de satisfaction.

L'Empereur du Brésil.

Berlin 3 août—L'Empereur du Brésil est arrivé à Berlin.

Mort du Général Pélissier.

Londres, 3 août—La mort de Philippe Xavier Pélissier, général Français distingué et sénateur, est annoncée. Il était âgé de 75 ans. [Le frère du maréchal, duc de Malakoff, supposons. nous.—Note du traducteur.]

L'explorateur Stanley.

Londres, 3 août—Une lettre de St. Paul de Loando, en date du 31 juillet, porte:

"Janssen, gouverneur de l'Etat libre du Congo, écrit de Bernia, que, depuis qu'il a reçu la nouvelle de l'arrivée de Stanley au camp sur la rivière Arnwhimi, aucun messager n'est arrivé du haut Congo.

La nouvelle de tout accident qui pourrait être survenu à Stanley, ne peut venir que par le messager de l'Etat libre du Congo, qui est attendu à Boma sous peu de jours.

Impôts sur les wagons de chemin de fer.

St-Pétersbourg, 3 août—Une augmentation d'impôts sur les wagons de chemins de fer importés est imminente.

Funérailles de M. Katkoff.

Moscou, 3 août—Un grand nombre de notabilités arrivent ici pour assister aux funérailles de M. Katkoff. Elles auront lieu samedi prochain.

Les héritiers de M. Katkoff continueront à publier la Gazette de Moscou, et en conserveront les rédacteurs actuels.

L'Emir de l'Afghanistan.

Calcutta, 3 août. — Les généraux Haidor et Sikander Khan ont retiré toutes leurs troupes à Kelat et Ghilzai.

Cet acte indique qu'ils considèrent leurs forces comme trop faibles pour faire face aux rebelles.

Sir Geo O. Trevelyan.

Londres, 3 août—Sir Geo. O. Trevelyan qui a été élu hier au Parlement dans la division Glasgow, reçoit des félicitations de tous les points du pays.

Il lui est arrivé des télégrammes de MM. Gladstone, Murley, de l'archevêque Walsh et plusieurs autres, le félicitant sur son succès.

Choléra.

Londres, 3 août—Cinq cas de choléra et un décès ont été constatés à Malte.

Une quarantaine de dix jours a été établie à Gibraltar contre cette dernière ville.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 3 août.— L'empereur Guillaume a envoyé une lettre flatteuse au général Blumenthal, à l'occasion de son soixantième anniversaire. L'Empereur y exprime toute sa gratitude pour les services éminents que le vieux soldat a rendus dans les trois dernières guerres. Un portrait de l'Empereur accompagne le lettre.

Chambre des Députés

Bruxelles, 3 août.—La Chambre des Députés a adopté un bill qui abolit le système actuel, consistant à payer les ouvriers avec des marchandises, au lieu de les solder en monnaie courante.

Dommages accordés à M. Baudoux.

Bruxelles, 3 août—Le tribunal de Charleroi a accordé à M. Baudoux $175,000 de dommages pour sa verrerie qui a été brulée pendant les émeutes de juin.

Suicide.

Buda Pesth, 3 août—M. Balasy, auteur éminent et secrétaire du Théâtre National, s'est suicidé près de la tombe de sa fille, morte en 1871.

M. Patrick O'Brien

Londres, 3 août—M. Patrick O'Brien à l'intention d'interpeller M. Balfour à la Chambre des Communes, au sujet des detectives irlandais mis sur la piste de M. Patrick A. Collins.

La police assaillie à coups de pierre.

Dublin, 3 août.—La police a essayé d'arrêter aujourd'hui, à Kibrush, des miliciens pris de boisson, et a été assaillie par ces derniers à coups de pierre.

Arrestation de George Bindwell.

New-York, 3 août—M. George Bindwell, le faussaire, qui fut libéré en Angleterre il y a environ deux semaines, et qui est arrivé ici il y a peu de jours, a été arrêté aujourd'hui par des detectives du bureau central et conduit à la station de police.

Club démocratique d'Etat.

Albany, N. Y., 3 août.—Le comité démocratique d'Etat se réunira à Saratoga le 30 août.

Le fugitif McGarigle.

Toronto, 3 août—On croit que McGarigle est ici.

Hannigan, son ami, est descendu hier à l'hôtel Rossin, sous un faux nom.

Hier soir, à une heure avancée, un individu qui portait une fausse barbe, est arrivé au même hôtel et s'est fait inscrire sur le registre, sous le nom de A. J. Pattison. Il est parti ce matin sans avoir déjeuné.

Un individu de Chicago, se rendant dans l'Est et qui connait bien McGarigle et Hannigan, déclare qu'il les a rencontrés et leur a parlé.

L'élection au Kentucky.

Louisville, Ky., 3 août—Les retours d'élections arrivent lentement.

Des rapports non officiels de 50 comtés sur 119 indiquent une perte démocratique de 7000, relativement à la majorité de Cleveland qui était de 3400.

A ce taux, la pluralité de Buckner sera entre 20,000 et 30,000.

Le vote officiel sera compté jeudi, par les officiers locaux.

WASHINGTON.

Séance du Cabinet.

Washington, D. C., 3 août.—La séance du Cabinet a eu lieu hier après-midi, au cottage du Président à Oakview.

Tous les membres du cabinet à l'exception de Bayard et de Garland étaient présents. M. Bayard est absent pour cause de maladie. Il a été impossible de connaître le but de la séance.

Mortalité par le choléra.

New-York, 3 août—D'après les rapports officiels on a constaté 10,236 décès par le choléra en Chine de janvier à juin de cette année.

Le gouvernement a dépensé $1,007,000 pour combattre l'épidémie.

Incendie.

Evansville, Ind., 3 août—A une heure a. m., un grand incendie a éclaté dans la partie inférieure de la ville.

Les immenses chantiers de bois de Armstrong & Creits sont en flammes. A 3 heures a. m. vingt acres de bois étaient déjà détruits. On manquait d'eau. La perte s'élèvera probablement à un demi million de piastres.

Meurtre.

El Paso, Texas, 3 août—Mme Maes, veuve de Juan Maes, autrefois l'un des citoyens les plus riches et les plus influents du nord du Mexique, a été assassinée, ce matin, à sa résidence de Paso del Norte.

Le crime semble avoir été commis par un individu du nom de Telles, un fils illégitime de feu M. Maes.

D'après la loi mexicaine, Telles aurait une part de la succession en cas de mort de la veuve.

Telles a été arrêté.

Le chemin de fer St. Thomas.

Detroit, 3 août—Une dépêche spéciale de St. Thomas, Ont., au Evening Journal, annonce: "Le juri de coroner, chargé de tenir une enquête sur l'accident qui a eu lieu ici le 15 juillet, a rendu son verdict ce matin à 3 heures.

"Il est arrivé à la conclusion que l'accident est dû à la négligence des officiers et employés de la compagnie du chemin de fer Grand Trunk.

"Le conducteur Spalding est, en conséquence, accusé d'homicide."

Nouvelles de la Chine.

San Francisco, 3 août—Le steamer Gaelic est arrivé ici hier soir de l'Orient après une traversée de quatorze jours.

Il porte des journaux de Yokohama du 19 juillet, et des nouvelles de la Chine, du 11 juillet.

S. S. Popoff, secrétaire de la légation russe à Pékin, vient de publier une brochure sur la population chinoise, dans laquelle il constate que celle-ci est de 382 millions contre 413 millions en 1842.

Les données viennent de sources officielles. Les feuilles chinoises contiennent la nouvelle suivante:

Il règne une terrible épidémie à Nankin. De tous côtés on rapporte des morts subites; des individus, apparemment en bonne santé le matin, meurent subitement dans le courant de l'après-midi.

Le Hu Poo dit que plus de mille poteaux télégraphiques, appartenant à la compagnie du district de Munanau Mingtaz et de Kiveichow, ont été abattus par le peuple, qui croit que le télégraphe est un artifice diabolique européen. Deux mille hommes de troupes ont été envoyés sur le lieu de désordre.

D'après le Shen Pao, 88 personnes appartenant à des sociétés secrètes, ont été exécutées la semaine dernière près de Shanghai. Le Sheupo donne des détails navrants sur les inondations de Chuoou Fu, sur la rivière Weuchow. Plus de mille habitants ont été emportés par les eaux, les dégats causés aux récoltes sont considérables.

Un appel aux citoyens suisses.

Chicago, 3 août—Le Consul suisse à Chicago a reçu hier une circulaire du Conseil fédéral de la Suisse, par laquelle il est requis de faire appel aux résidents suisses de Chicago, pour en obtenir une aide au profit des victimes de Zug.

Cette circulaire est signée de M. Hertenstein, vice-président du conseil fédéral suisse, de M. Regnier, chancelier de la République.

Elle déclare que plus de 600 familles se trouvent sans abri, à la suite des inondations qui ont eu lieu à Zug. Vingt-cinq maisons ont été emportées dans le lac, et trente autres ont été complètement démolies. La perte se monte à des millions de francs. Il a été décidé de faire appel à tous les Suisses qui résident dans leur pays ou à l'étranger.

La question des pêcheries.

Chicago, 3 août.—Une dépêche spéciale d'Ottawa, Ont., au Times, dit: "Le sous-ministre des pêcheries a informé le correspondant du Times, hier soir, que l'ordre de relâcher les bateaux-pêcheurs américains, saisis récemment, a été lancé par le gouvernement, à la condition que ceux-ci paient une amende un peu plus forte que celle qui est imposée habituellement."

On s'occupe évidemment d'arriver à une entente amicale sur la question des pêcheries. Les fonctionnaires du département reçoivent journellement des nouvelles qui indiquent cette tendance et l'on s'attend sous peu à un règlement pacifique de cette importante question.

Mme Cleveland.

New Bedford, Mass., 3 août—Mme Cleveland, qui est actuellement à Marion avec le général Greeley et sa femme, et qui évite toute démonstration, se rendra peut-être à la demande de la population, qui désire lui donner une réception.

Les citoyens de Marion considèrent qu'une réception à Mme Cleveland serait un grand événement pour cette ville.

Condamnation.

Chicago, 3 août.—M. Lorenz Krug, trouvé coupable du meurtre de sa nièce, Lucy Heidelmeirer, a été condamné aujourd'hui à dix-huit ans de travaux forcés. Krug proteste de son innocence.

Le Courier-Journal.

Louisville, Ky., 3 août—Le Courier-Journal a des retours non-officiels de cinquante-six comtés.

Les retours indiquent une perte démocratique de 7,710.

On écrit que la majorité du général Buckner sur Bradley n'excédera pas 21,989 voix.

Fleuve et rivières.

Vicksburg 3 août—Le fleuve à 6 pieds 6 pouces et baisse. Pas d'arrivages. Depart City of Providence pour St Louis

Memphis 3 août—Le fleuve baisse. Temps clair. Départ, Belle Memphis pour St-Louis tard hier soir

Cairo 3 août—Le fleuve à 7 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair et chaud. Pas d'arrivages ni de départs

Louisville 3 août—La rivière est stationnaire—3 pieds 9 pouces dans le canal, 1 pied 7 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière est stationnaire—3 pieds 9 pouces dans le canal, 1 pied 7 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Evansville, 3 août—La rivière à 3 pieds et monte. Temps clair et chaud.

Le soir—La rivière à 3 pieds et monte. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 3 juillet—La rivière à 5 pieds 11 pouces et baisse. Temps clair, thermomètre 90.

Pittsburg 3 août—La rivière à 4 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Wheeling 3 juillet—La rivière à 2 pieds 8 pouces et baisse.

Les Passes.

Port Eads, 3 août, 6 p m.—Vent du sud ouest. Arrivé, à 1 a m steamship S Pizzati, capitaine Leslie, de Bocas del Toro.

Départs, steamships Harold et Professor Morse pour Truxillo, Louisiana pour New York.

Marchés.

Paris, 3 août—Les rentes 3 pour cent 81 fr. 37 1/2c.

Londres, 3 août, 12.30—Consols à l'ouverture à 101 5/8 au comptant et 101 5/8 à terme.

Londres, 3 août, 4 p m—Consols, à la clôture 101 9/16 au comptant et 101 5/8 à terme.

Havane, 3 août—Or espagnol 233 1/2 à 233 3/4. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 3 août, midi—Coton—Facilement supplée à des taux irréguliers. Ventes 10,000 balles, dont 1000 balles pour la spéculation et l'exportation. Middling uplands 5 9/16d. Middling Orleans 5 9/16d.

Recettes 8.600 balles, coton américain 2300.

Liverpool, 3 août, 2 p m.—Coton—Plus facile. Middling Uplands 5 1/2d. Middling Orleans 5 1/2d.

Liverpool 3 août, 4 p m— Coton— Futurs stables—livraison en août 5 23/64d vendeur, août et septembre 5 22/64d vendeur, septembre et octobre 5 11/64d vendeur, octobre et novembre 5 4/64d vendeur, novembre et décembre 5 2/64d vendeur, décembre et janvier 5 2/64d vendeur, janvier et février 5 2/64d vendeur, février et mars 5 2/64d vendeur, septembre 5 22/64d vendeur.

New-York, 3 août, midi — Coton calme et sans changement. Ventes 300 balles.

Futurs stables—août 9.80, 82; septembre 9.33, 4; octobre 9.23 4.

New York, 3 août.—Coton—facile. Uplands 10, Orleans 10 1/8. Ventes 408 balles.

Futurs à la clôture stables — livraison en août 9 21, septembre 9.35, octobre 9.24, novembre 9.19, décembre 9.20, janvier 9.22, février 9.28, mars 9.35, avril 9.42, mai 9.49.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 3 AOUT 1887.

EXPEDIÉS EN DOUANE.

Steamship Excelsior, Higgins, New York. Goélette (mex) Amparo, Vaca, Tuxpan.

ARRIVÉS.

Steamship S. Pizzati, Leslie, Bocas del Toro.

BATEAUX A VAPEUR.

Fanchon, Comeaux, Pointe Houmas.

EXPORTATIONS.

TUXPAN par goélette Amparo—1895 pieds bois de pin.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship S. Oteri—16,000 régimes figues bananes 1500 cocos 3000 bananes S Oteri.

BOCAS DEL TORO—par steamship S Pizzati—8601 régimes figues bananes 19,350 bananes 5551 poires 8548 cocos S Oteri.

Arrivages de produits.

POINTE HOUMAS—par steamer Fanchon—177 sacs ris brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—5 wagons boucts tabac et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti
SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—306 balles coton 25 sacs ris brut et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—10 boucauts tabac et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.

ROYAL BAKING POWDER
Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'inocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO, SCHMIDT & ZIEGLER.
12oct. 86 1 an. var lun. sam.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 135 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 4 de la loi susdite, cent mille piastres $100,000 00

Montant des timbres judiciaires reçu de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre vingt-dix mille piastres 190,000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886 deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante dix neuf piastres, 37 cts 273,579 37

Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre, 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres 290 000 00

Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37 cts 563,579 37

Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre vingt quatorze mille neuf cent quarante neuf piastres, 62 cents 94,949 62

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante huit mille six cent vingt-neuf piastres, 75 cts 468,629 75

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts 10 606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis avoir:

A James Buckley, d'adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livré le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres 750 00

En paiement de fournitures de bureau livrées aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit, en vertu de la loi 132 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres 13 cts 2,555 13

Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886, inclusivement quatre vingt-quatorze mille cent cinquante-huit piastres, 89 cts 94,158 89

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre-vingt dix-sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02 cts 97,464 02

{L S} En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnés du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Bâton Rouge, le 31 décembre A. D. 1886.
S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit.
H. C. Miller et H. M. Price vs. Le Globe Rice Milling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,295.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 août 1887, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de broyeurs de ris, poulies, "couplings", engrenages, clefs, etc.

Un lot de tuyaux caoutchouc. Plusieurs grandes pierres.

Un lot de fil de fer. Vieux fer. Un Idler. Un dévidoir Silver Creek. Brosse et éventail. Un lot de meubles de bureaux, etc., etc., appartenant à la défenderesse et qui se trouvent sur les lieux Nos 178, 180 et 182 South Peters, entre St-Joseph et Julie; le tout conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Etant le deuxième et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un cautionnement, avec une bonne et solvable sécurité, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera au comptant le montant d'impression, les frais du shérif, du greffier, de gardien, s'élevant en tout à environ quatre cents piastres ($400).
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 9 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur, avec magasins en briques à trois étages, connu par les Nos. 108, 110 et 112 rue Magasins, entre Girod et Lafayette.
Bertrand Saloy vs. James Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,730—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Magazine, Foucher, Girod et Lafayette, et mesurant soixante-trois pieds, onze pouces et un quart de façade rue Magazine; cent soixante-treize pieds de profondeur du côté le plus proche de la rue Girod; cent soixante-six pieds, sept pouces de profondeur du côté le plus proche de la rue Lafayette, et soixante pieds de largeur à l'arrière (mesure française) faisant face à la rue Foucher; ensemble avec les trois magasins en briques qui s'y trouvent, portant les Nos. 108, 110 et 112 rue Magazine, et d'autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent également.

Etant la même propriété acquise par le défendeur, James Wood, de Louis I. Maillot, par un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 30 juillet 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—sept 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank Tarde vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,478—Division C—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juillet 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 10 août 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30juil—30—3,6,10août.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Ex.	11:00 pm	No 2 Ex.	9:15 am
No 3 Lim. Ex.	8:20 am	No 4 Chi Ex.	6:00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Cin. Ex.	7:10 am	No 4 Fast Line.	8 05 am
No 1 Fast Line	7:20 pm	No 6 Coast Ac.	3:35 pm
No 5 Coast Ac.	9:05 am	No 2 Cin. Ex.	8:10 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	11:30 am	No 51 California Express	3:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

No 5	6:15 am	No 2	9:00 am
No 1	5:30 pm	No 3	6:35 pm

P. AND P. EAST L. A. R. R.
ABITA SPRINGS.
Le dimanche.
Arrivée ... 7:27 pm | Départ ... 8:00 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée ... 8.37 am | Départ ... 4:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:15 am	No. 2	4:45 pm
No. 3	6:00 am	No. 4	10:00 pm
No. 5	7:30 pm	No. 6	8:15 am

Excursions du Dimanche.
Arrivée ... 8:40 pm | Départ ... 8:15 am

SOUTHERN PACIFIC CO—MORGAN LINE.

No 19 Califor.	8:10 pm	No 18 Local	7:20 pm
No 17 Local	8:05 am	No 20 Californ	7:15 am

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.
Jours de la semaine— 5:30 a.m., 3:45 pm | Jours de la semaine— 9:00 a.m., 5:00 pm
Dimanches— 10:30 a.m. 6:00 pm | Dimanches— 6:00am, 12:00m, 6:3[illegible]

NAVIGATION FLUVIALE.

JEUDI, 4 AOUT 1887.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 m
Port Eads—NEPTUNE, à 9 a m

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 5 AOUT 1887.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 p m
St-Louis—JOHN GILMORE et barges, à 12 m
Pointe Houmas—FANCHON, à 12 m
Bas du fleuve—LURA, à 11 a m

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Actor	Liverpool	Pte Tier
Ayrshire	Liverpool	6e rue
Excelsior	New York	Alger
Electrician	Liverpool	2e dist. 10
Harlan	Bluefields	Alger
Harold	Truxillo	1er dist. 15
Inventor	Liverpool	Pte Tier
Jos Oteri, Jr	Bluefields	Alger
Jamaican	Liverpool	1er dist. 20
Louisiana	New York	2e dist. 8
Morgan	....	Alger
Nantes	Havre	4e dist. 42
Professor Morse	Honduras	1er dist. 14
Ponca	....	4e dist 40
Whitney	....	Alger

NAVIRES.

Caroline	....	2e rue
Heinrich	Brême	1er dist. 39
Ile Marthe	Laid up	3e dist. 27

BARQUES.

Annie W. Weston	Barcelonne	1er dist. 32
Hampton Court	Brême	1er dist. 27
Lusignano	....	Gretna
Levanter	Pensacola	Alger
Marie Louise	Brême	4e dist. 43

BRICKS.

Alfredo	....	2e dist. 16

GOELETTES.

Amparo	....	Alger
Ave Maria	....	2e dist. 18
Cefalu	....	2e dist. 18
George W. Kelley	Tuxpan	2e dist. 7
R B Locke	....	Pte Tier
Royalist	....	1er dist 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,730—Anthony Schaefers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Anthony Schaefers, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Edward J. Blanchard Esq., notaire en cette ville, le 6me jour d'août, 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et, en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne, aussi bien que contre les biens, du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
21 juil—3f au 6 août

SIGNAUX D'INCENDIE

Suite.
2 Tchoupitoulas et Valence.
3 Harmonie et Levée.
4 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Galvez.
26 Jackson et Liberté.
27 Douxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasins.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Prevot.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magasins et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de pharmacie, etc., comptes à recevoir.
Halfdam Berdam vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, — No. 21,516—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er août 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 15 août 1887, à 2 heures p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No. 220 rue Canal entre Franklin et Baronne, le contenu de la pharmacie consistant en bouteilles de drogue, compsir de prescription, une grande balance, comptoir, vitrines, vitrines à bouteilles, à drogues et à médicaments, etc.

Aussi un lot de comptes à recevoir.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
4 août—4 9 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété et une bague en diamant,
—Dans l'affaire de la—
Succession de Paul Grima.

VINGT-DEUXIÈME COUR JUDICIAIRE de District, pour la paroisse St-Jacques—Etat de la Louisiane—No 1268.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 11 juillet, 1887, à moi adressé par l'Honorable 22ème Cour Judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 septembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrites, à savoir:

Le neuvième indivise d'un certain lot de terre (sans les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Poydras, Perdido et Carondelet, et désigné par le numéro huit, sur un plan de Pilié, annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 30 août, 1847, et mesurant au pied américain, trente-sept pouces de face sur la rue Carroll, sur une profondeur de cent-vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 août—4,11,18,25—Sept 1,6.

Hauteur des Eaux.

Augusta	——	Nashville Tenn	1.05
Cairo, Ill	7.06	Nlle-Orléans	3.02
Cincinnati, O	5.09	Omaha, Neb	——
Davenport, Ia	1.04	Pittsburg, Pa	5.07
Keokuk, Iowa	1.02	Shreveport, La	5.01
La Crosse, Wis	——	St-Louis, Mo	9.05
Leavenworth, K	11.02	St-Paul, Minn	——
Louisville, Ky	2.09	Vicksburg	——
Memphis, Tenn	7.06	Yankton	——

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Brick Stella, Ritch ... parti 12 juil
Steamship El Paso, Quick ... parti 27 juillet
Steamship El Dorado, Byrne ... parti 30 juillet
Steamship Knickerbocker, Kemble ... parti 30 juil

LIVERPOOL.
Steamship Texan, Wallace ... parti 9 juin
Steamship Counsellor, ... parti 23 juil

BARROW, ANG.
Steamship Effective, Hodge ... parti 28 juil

MARYPORT, ANG.
Steamship Rochdale, ... parti 20 jui

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Intrepid, ... parti 17 juil

HULL, ANG.
Steamship Jerome, Frost ... parti 21 juil

NEWPORT.
Steamship River Ettrick, Lemont ... parti 3 juin

HAMBOURG.
Navire Hermann, Putscher ... parti 18 mai
Barque Port Royal, Freese ... partie 23 juin

HAVRE.
Barque Peppina, Palarzo ... partie 25 avril
Barque Florida, Martinolich ... partie 12 mai

MALAGA.
Barque Maresca, Durso ... parti 6 mai

TRINIDAD.
Barque H L Routh, Kirby ... en charg. 1 juillet

BARCELONE.
Barque Alsinique Bosh, Arguilague ... par 1 jui

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:
LES POÉSIE DE LAMARTINE.
Pour les hommes:
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Quatrième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275.376	
Sur les risques de rivière	10,224	
Sur les risques de mer	9,260 64	
		$294.861 60
A ajouter: Primes non acquises de 1885		60.589 31
Total des primes		$355.450 91
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$ 34,549 04	
Sauvetage	426 66	
		34,975 70
Revenu total		$390.426 61
A déduire: Pertes payées— Sur les risques d'incendie	$ 120,616 67	
Sur les risques de rivière	4,984 25	
Sur les risques maritimes	1,965 84	
	$127.466 74	
Primes remboursées, cancellations, commissions et réfactions	77,947 66	
Réassurances	14,487 1[illegible]	
Taxes et licences	3,930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	30,438 9	
		$254,270 54
Surplus		$136,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01	
Balance	18,358 06	
		$136,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	129,000 00
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	60 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de collection	37,629 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, mappes, etc	2,000 00
	$429,600 39

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
1lan—1m

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2ème jour de juin 1887, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Gabrielle Regagnon vs. Honoré Thézé, son mari—No 20,983—Division C. Dans cette affaire soumise à la cour considérant que la loi et l'évidence est en faveur de la plaignante et pour les raisons orales écrites. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Françoise Gabrielle Constance Regagnon et contre le défendeur Honoré Thézé, son mari, décrétant la dissolution de la communauté d'acquets et gains existant auparavant entre eux, et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 2 juin 1887.
Jugement signé le 7 juin 1887.
(Signé:) F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt huitième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
[Sceau.] M. A. McDONNELL, Député Greffier
28 juil—3f au 30j

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire— Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réfactions	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter: Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,082 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées— Incendie $188,850 01, Rivières 12,634 86, Mer 691 90		
Total		$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions, fournitures de bureau et annonces	63,230 81	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	
		$278,766 74
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		22,687 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Argent comptant	$23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	153,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	257,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
Comptes en cours de collection et balance	
Cotte par agents	63,995 62
Arrêts accrus sur actions et prêts	8,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividendes non payés	3,122 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,894 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
John I. Noble, John I. Adams,
John Chaffe, Chas. E. Black,
Thomas Lay, E. M. Walmsley,
Sam'l Delgado, A. B. May,
Jas. T. Reid, Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan, Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman, W. H. Renauger,
C. J. Leeds, Jas. McConnell,
A. T. Janin, James Buckley,
Louis Bush, L. C. Fallon,
Brittin, Rich'd Milliken.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12	
de rivières	3,399 55	
maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire: Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,502 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 5[illegible]	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. RENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. RENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, LEON BERTOLI.
H. H. BIERHORST, PHIL. BECK,
PETER BLAISE, P. EGAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS
T. PRUDHOMME, A. H. SIEVERED,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 jan—Mar Jeu—1 mois

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—T. L. Airey & Co. vs. leurs créanciers—No 21,734.—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire et le tableau y annexé soient enliassés et que la demande des pétionnaires soit accordée; et, conformément, qu'une réunion des créanciers de T. L. Airey et Cie., Thomas L. Airey et Alexander T. Janin, pétitionnaires, soit convoquée pardevant John G. Eustis, notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 22 août 1887, dans le but de délibérer sur la proposition des pétionnaires pour un répit de un, deux et trois ans pour payer leurs dettes, sans intérêt; qu'avis légal soit, par le présent, donné aux créanciers des dits pétitionnaires respectivement; qu'avis légal et annonce soient faits par le présent; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés desdits pétitionnaires soient suspendues, et que les pétitionnaires soient autorisés à s'adresser à cette cour pour information et pour tous les ordres présentes procédures sur leur demande d'un répit.
Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
22 juil—3f au 22 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Dans l'affaire de l'insolvabilité de J. P. Sarrasin's Sons & Co.—No 19,019—Division D—Ordre de Cour—La présente pétition étant prise en considération, il est ordonné qu'une réunion des créanciers de l'insolvabilité de J. P. Sarrasin's Sons & Co. soit convoquée après avis légal le LUNDI 8me jour d'août 1887, dans le but de délibérer et de déterminer quelles seront les dispositions de la vente ou l'administration de l'actif restant dans l'insolvabilité; la dite réunion devant avoir lieu pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, et conformément à la loi.
Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1887.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juil—3f au 8 août